CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

ARTICLE 1 - Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières,

les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion de prestations effectuées par nos services.

En acceptant la confirmation de réservation en ligne, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance

des présentes conditions générales et les avoir acceptées.

Les présentes conditions générales sont, de convention expresse, applicables à tous nos contrats

et engagements pour autant qu'il n'y soit dérogé dans des conditions particulières intervenues.

ARTICLE 2 - Champs d'application

Les conditions générales sont applicables à toute réservation de cours ou création d'abonnement

qui est passée entre AquaDream Temploux, « le Prestataire » et le client, « le Prestateur ».

Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à

la conclusion du contrat de fourniture du(des) Service(s) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version

ou tout autre document contradictoire. Toute condition contraire évoquée par le Client serait

inopposable à la société AquaDream.

ARTICLE 3 - Devenir membre

"La carte de membre" est obligatoire chez Aqua Dream Temploux. Vous pouvez le faire de l'une des manières suivante :

- sur notre site internet, en complétant le formulaire d'inscription.
- sur place, avec l'hôte d'accueil qui vous aidera à compléter le formulaire d'inscription en ligne

(uniquement sur rendez-vous).

- par téléphone, avec l'hôte d'accueil qui vous aidera à compléter le formulaire d'inscription en ligne.

Si vous devenez membre Aqua Dream Temploux, vous êtes redevable de la cotisation annuelle à partir

du moment de l'inscription. Cette cotisation est annuelle.

ARTICLE 4 - Prix

Tous nos prix sont indiqués en euros, TVA comprise.

Le droit d'accéder à une installation sportive est taxé au taux réduit, à 6% de TVA (AR 20, Tab A, XXVIII).

Concernant les prestations "complexe", nous distinguons chaque prestation pour les taxer à leurs taux respectifs.

Ex : un cours d'aquabike est une prestation "complexe", une TVA de 6% est appliquée pour l'accès à la piscine

et une TVA de 21% est appliquée pour la prestation donné par un professeur, moniteur.

Toutes les prestations proposées par Aqua Dream Temploux sont "complexes". 80% du prix réclamé donne le droit d'accès

à la piscine et sera taxé au taux réduit. 20% du prix réclamé correspond à une prestation de service (le cours donné par

un moniteur/un professeur). Pour être encore plus précis: 0.8 prix x 0.06 TVA + 0.2 prix x 0.21 TVA = 0.09 TVA

La mise à disposition passive de la piscine Aqua Dream Temploux (bien "immeuble"° est interdite.

Si des services supplémentaires sont indiqués « hors forfait » ou « sur réservation », ils ne sont pas compris dans le prix.

Tout paiement confirmera l'inscription à l'activité auquel le client s'est inscrit. Tout paiement doit être réglé complètement avant le début de l'activité auquel le client s'est inscrit.

Nos tarifs sont faits sur base des prix, des charges sociales et des salaires en vigueur au moment de la remise de prix.

ARTICLE 5 - Exécution des prestations

Le Prestataire s'engage à mettre tout en œuvre pour offrir à ses clients une haute qualité de services.

Le Prestataire est en droit de faire exécuter les services commandés par tout collaborateur ou sous-traitant

de son choix, sous sa responsabilité de droit commun.

ARTICLE 6 - Limitation des responsabilités

Si le client estime être en droit de contester la qualité des services prestés par le Prestataire,

celui-ci doit, sous peine de forclusion, le faire par écrit (e-mail ou courrier).

ARTICLE 7 - Force Majeure

Aqua Dream Temploux ne peux être tenu pour responsable de la nonexécution totale ou partielle de ses obligations,

si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenance d'un élément constitutif de force majeure

tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative, l'inondation, l'incendie, la tempête, le manque de matières premières,

la grève des transports, une coupure de courant, une grève partielle ou totale, ou un lock-out, une pandémie,

les accidents, les guerres, les intempéries et leurs conséquences, les actes vandalismes et les déprédations...

Tout événement constituant un obstacle insurmontable à l'exécution normale de nos obligations ou

nous contraignant à suspendre temporairement ou définitivement nos

prestations, sera considéré

comme cas de force majeur (voir liste non limitative ci-dessus).

Aucune indemnité ne pourra être réclamée en cas de force majeur.

ARTICLE 8 - Propriété Intellectuelle

L'ensemble des logos, marques, photos et modèles figurant sur le site d' AquaDream sont la propriété de celui-ci.

Toute reproduction partielle ou complète de ces logos, marques, photos et modèles, quel que

soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite

sans le consentement du Prestataire ou des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.

ARTICLE 9 - Désistement

En cas de désistement à un cours, après réservation et paiement, en aucun cas le client ne sera remboursé.

Via l'onglet réservation du site Internet, il est possible de récupérer éventuellement son cours

UNIQUEMENT en fonction des disponibilités du moment.

Les cours annulés ne pourront être récupérés (en fonction des disponibilités) exclusivement pendant le même "abonnement".

ARTICLE 10 - Paiement

Nos prestations sont payables au grand comptant sauf conditions particulières expressément stipulées. A défaut de paiement à l'échéance, celle-ci sera majorée, de plein droit et sans mise en demeure, de 10% et portera intérêt de 18% l'an.

ARTICLE 11 - Réclamation

Toute contestation au sujet de nos factures et prestations, est de la compétence exclusive du Tribunal

de Commerce à Namur, ressort de notre siège.